

[Text]

Mr. Forrestall: This, is what I am talking about. Is there anybody doing that now?

Mr. Andrew: No.

Mr. Forrestall: It is not something that our group there can involve themselves in under the terms of the—

Mr. Andrew: No, I do not see any substitute for this if the Red Cross does not do it. It would require access to the places where these people are being held and I do not think the Red Cross will have access, so I do not think anyone else will.

Mr. Forrestall: How many Canadians are still being held?

Mr. Andrew: Only one that we know of, Mr. Opol.

Mr. Forrestall: Mr. Opol. We have no further reason to believe that other Canadians might be.

Mr. Andrew: No. That is the only name for which we have had any indication from the other side of a person in their possession.

Mr. Forrestall: Possession is a good word. Will you put my name on the list for the second round.

The Chairman: Mr. Dupras.

Mr. Dupras: What efforts have we made to have the release of Opol?

Mr. Andrew: Representations have been made by the Canadian permanent representative in Hanoi. Even before there was a peace and Mr. Cayer was released, we kept submitting lists to the North Vietnamese asking them for information. We have also had approached the representative of the Pathet Lao in Vientiane to our man in Vientiane to see if they could throw any light on it. Mr. Opol was captured in fact in Laos and we have had no response until after the ceasefire. Then they appeared on lists that were provided by the North Vietnamese to the Americans, I believe. That is how we knew they were alive.

• 1650

Mr. Dupras: Do we know his physical condition now?

Mr. Andrew: No, we know nothing.

Mr. Dupras: What are the answers when we seek information in regard to his condition?

Mr. Andrew: It is premature to discuss this. I think it is fairly clear that they have regarded the Canadians whom they have taken in exactly the same way as if they were Americans.

Mr. Dupras: What is the rationale in this? Do they consider Opol an American?

Mr. Andrew: I think they put them in the same category. I did not say that . . .

Mr. Dupras: He was not a member of the American armed forces.

Mr. Andrew: He was working for an American organization but not with the armed forces.

[Interpretation]

M. Forrestall: C'est exactement ce dont je parle. Est-ce que quelqu'un remplit ce rôle?

M. Andrew: Non.

M. Forrestall: Ce n'est pas quelque chose que notre groupe sur place peut faire en vertu . . .

M. Andrew: Non, je ne vois pas qui peut le faire si la Croix Rouge ne le fait pas. Il faudrait avoir accès à des endroits où ces gens sont détenus et je ne crois pas que la Croix Rouge puisse y avoir accès, par conséquent personne d'autre ne le pourrait.

M. Forrestall: Combien de Canadiens sont encore détenus?

M. Andrew: Seulement un que nous connaissons, M. Opol.

M. Forrestall: M. Opol. Nous n'avons aucune raison de croire qu'il y a d'autres Canadiens.

M. Andrew: Non. C'est le seul nom que les gens de l'autre côté ont mentionné comme ayant en leur possession.

M. Forrestall: C'est vraiment le mot juste, possession. Voulez-vous s'il vous plaît inscrire mon nom pour le deuxième tour des questions?

Le président: Monsieur Dupras.

M. Dupras: Quel effort avons-nous fait pour obtenir la libération de M. Opol?

M. Andrew: Le représentant permanent canadien à Hanoi a fait des démarches. Même avant les déclarations de paix et que M. Cayer ait été relâché, nous avons présenté aux Nord-Vietnamiens des listes leur demandant des renseignements. Nous avons également communiqué avec les représentants du Pathet Lao à Vientiane, par l'entremise de notre représentant à Vientiane, pour essayer d'éclaircir ce sujet. En réalité, M. Opol a été capturé au Laos et nous n'avons pas eu de réponse avant le cessez-le-feu. Leurs noms sont ensuite apparus sur des listes qui ont été fournies par les Nord-Vietnamiens aux Américains, je crois. C'est comme ça que nous avons su qu'ils étaient vivants.

M. Dupras: Savez-vous dans quelle condition physique il est actuellement?

M. Andrew: Non, nous le savons pas.

M. Dupras: Quelles sont les réponses lorsque nous demandons des renseignements sur sa condition?

M. Andrew: Cette discussion est prématurée. Je crois qu'il est évident qu'ils ont traité les Canadiens qu'ils avaient capturés de la même façon que les Américains.

M. Dupras: Quelle est la raison de cet état de chose? Considèrent-ils que Opol est Américain?

M. Andrew: Je pense qu'ils les classent dans la même catégorie. Je n'ai pas dit que . . .

M. Dupras: Il ne faisait pas partie des forces armées américaines.

M. Andrew: Il travaillait pour une organisation américaine mais ne faisait pas partie des forces armées.